

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 7243 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : C.H.R.A.I.BI S.A.N Date de naissance : 22/7/1949

Adresse : Résidence OCEAN PARK SUITE 8 APPT 3

Dan BOAZZA CARABALLA Tél. : 0662110248 Total des frais engagés : 13.2 Dhs

Cachet du médecin :

Dr. Abdelmalek HRORA  
Professeur Agrégé Chirurgie  
CHU - Ibn Sina - Rabat  
GSM : 06 61 39 23 30  
INPE : 101101012

Date de consultation : 23/11/22

Nom et prénom du malade : CHRAÏBI SAM Age : 53

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 21/12/22

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant la paiement des Actes
25/11/22			15	<i>Dr Abdellah NAITOUR Professeur Aggrégé de Chirurgie CHU - Ibn Sina - Rabat GSM : 06 61 39 23 30 INPE : 101101012</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE OCEAN PALM</b> <b>HARIT NAJWA</b> Praticien en Pharmacie Lot Ocean Palm GH3 Imm 14 MAG n°1 n° 19 Route D'azemmour - Dar Bouazza Tél: +212 5 20 62 51 63 - INPE: 09210351	25/11/22	129,00 Dhs

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

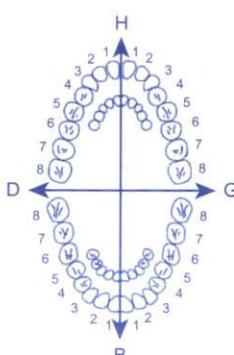
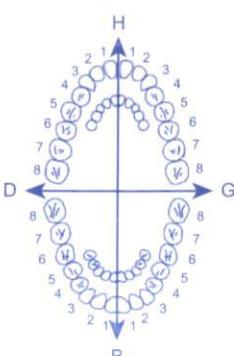
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CoeffICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
		H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	CoeffICIENT DES TRAVAUX
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة دار السلام

CLINIQUE DAR ESSALAM

ت.د.ل.ع.ل.و.ل. ا.ل.و. س.م.ل.

6 23 11 2022

Clinique multidisciplinaire

- Réanimation polyvalente
- Urgences médico-chirurgicales
- Urgences cardiologiques
- Chirurgie générale – Coeliochirurgie
- Chirurgie cancérologique
- Chirurgie urologique
- Centre de lithotripsie extracorporelle
- Ophtalmologie
- Chirurgie esthétique et réparatrice
- Unité de nutrition et d'amincissement
- Chirurgie maxillo-faciale
- Chirurgie Oto-Rhino-Laryngologique
- Traumatologie-Orthopédie
- Neurochirurgie
- Chirurgie vasculaire
- Centre de prise en charge du pied diabétique
- Consultations médicales
- Rhumatologie
- Médecine interne
- Gastroentérologie
- Cardiologie médicale et interventionnelle
- Unité de radiologie
- Radiographie standard
- Echographie
- Doppler couleur
- Scanner
- Unité de radiologie interventionnelle
- Unité de cardiologie interventionnelle

PPV: 55,00 DH  
LOT: 650093  
PER: 05/24

نورا احمد بن سعاد

0 118000 060062  
P.P.V: 49DH00  
P.P.A: 49DH00  
P.R.: 092241  
CP PEL 820  
FLAGYL 500 mg  
LOT: 222201  
P.R.: 092241

PHARMACIE OCEAN PALM  
N°1  
HARJIT NAJWA  
Dacteur Ghislain Hrim - Dar Bouazza  
Route 20623163 - INPE: 092103613  
Lot Ocean Palm Dajemimour - Dar Bouazza  
Tunisie - Route 20623163 - INPE: 092103613

PPV 22DH20  
PER 05/24  
LOT L1763

12710 = ده

Dr. Abdelmalek HRORA  
professeur Agrégé Chirurgie  
CHU - Ibn Sina - Rabat  
GSM : 06 61 39 23 30  
INPE : 101101012

AS

AS

AS

AS

AS